



LE SAINT-BRIÇOIS

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2020 - TRIMESTRIEL - N°8

NOUS SOUHAITONS TOUS NOS
VŒUX A NOS LECTEURS POUR
2021, MALGRE UN CONTEXTE
ECONOMIQUE ET SOCIAL QUI RESTE
CHAOTIQUE



AU SOMMAIRE...

Votre Mairie	2
Editorial du Maire	3
Vie de la Commune	4
Action Sociale	8
Collecte & Recyclage	10
Rappel : feux / stationnement	10
Etat Civil	11
Informations pratiques	12

VOTRE MAIRIE

Mairie

1 Rue Pasteur
77160 SAINT-BRICE
Tél : 01 64 00 06 09 / 09 75 80 49 79
@ : mairie-saint-brice@orange.fr
 Mairie de Saint Brice 77160

Secrétariat

 Catherine THOMAS
Ouvert au public les lundi, jeudi et vendredi de
13h30 à 18h00
1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

**Attention : en raison du contexte sanitaire,
l'accès se fait uniquement sur rendez-vous**

Pour retrouver toutes les informations utiles de la Commune :
[http :www.saintbrice77.fr](http://www.saintbrice77.fr)

Récapitulatif des pilotes de commissions

FINANCES	Marie-Pierre MOTHRE	COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE RESSOURCES HUMAINES	Marie-Pierre MOTHRE
TRAVAUX	Frédéric FADIN	AFFAIRES SCOLAIRES	Virginie BOURON
RESEAUX	Hervé MARTIN	C.C.A.S.	Marie-Pierre MOTHRE
URBANISME	Cécile CHARTIER	GESTION DU PERSONNEL	Bernard LANGLET

Comité de Direction

Directeur de publication : Bernard LANGLET
Comité de Rédaction : Michèle DAUDON - Marie-Pierre MOTHRE - Cécile CHARTIER
Date de parution : Janvier 2021

Editorial du Maire

Saint-Briçoise, Saint-Briçois,

Je vous présente au nom du conseil municipal, du personnel communal et de moi-même tous nos vœux pour 2021.

Comme vous l'avez certainement constaté les importants travaux de notre école sont terminés, nous vous en présentons des photos dans cet exemplaire de notre bulletin communal, faute de pouvoir organiser une inauguration du fait de la Covid.

Malgré une passation tardive et le contexte sanitaire, quelques travaux ont déjà pu être réalisés, mais nous espérons pouvoir mettre en place tous nos projets.

La campagne de vaccination a débuté à Provins ; nous les remercions vivement pour leurs efforts, déjà avec la distribution de masques lors du premier confinement, et maintenant pour toute la logistique vaccinale.

Nous vous adressons nos sincères salutations,



Bernard LANGLET, Maire

VIE DE LA COMMUNE

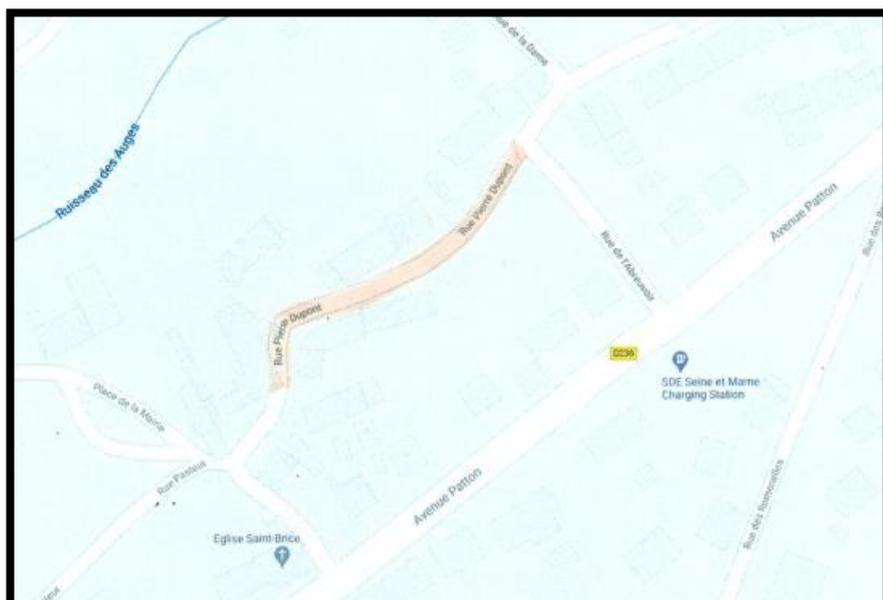
TRAVAUX



Ecole

Les travaux de l'école sont achevés ; les enfants en prennent possession au fur et à mesure des finitions et aménagements intérieurs.





Rue Pierre Dupont

Fort de l'expérience initiée du fait des travaux de notre groupe scolaire, et afin de sécuriser le cheminement des piétons, nous avons décidé de laisser le petit tronçon de la Rue Pierre Dupont en sens unique de façon définitive.

Le stationnement reste inchangé.

(Arrêté du Maire n°2020/25)

SECURITE : VIGILANCE FRAUDE - COVID 19

De nombreuses tentatives de fraude circulent actuellement autour de l'épidémie du COVID-19.

Les conditions sanitaires exceptionnelles engendrent un contexte encore plus favorable pour des fraudeurs qui envisageraient de tirer profit de la situation actuelle.

Pour vous aider à prendre les précautions utiles, nous vous proposons de consulter les informations suivantes, afin de vous sensibiliser aux principales fraudes.

Fraude au président

Le fraudeur contacte un salarié par email ou téléphone. Il se fait passer pour le président de la société et lui demande d'effectuer une opération généralement exceptionnelle.

Les signaux d'alerte sont les suivants :

- L'opération est qualifiée d'urgente
- L'opération est qualifiée de confidentielle
- La personne se faisant passer pour le président utilise la flatterie ("je sais que je peux compter sur vous")
- La personne se faisant passer pour le président utilise l'intimidation ("c'est un ordre")

Fraude au fournisseur

Le fraudeur contacte un salarié par email, téléphone ou courrier pour l'informer d'un changement de coordonnées bancaires.

Lors de toute demande de modification de coordonnées bancaires, vérifiez l'identité de votre interlocuteur en le contactant sur des coordonnées sûres, que vous avez déjà utilisées précédemment pour communiquer avec lui.

Par ailleurs, soyez particulièrement vigilant concernant les comptes domiciliés à l'étranger (c'est-à-dire dont l'IBAN ne commence pas par 'FR').

Falsification d'email

Le fraudeur utilise une adresse email ressemblant à une adresse connue pour entrer en communication avec des salariés ou des clients.

Le signal d'alerte est principalement le nom de domaine utilisé, qui ressemble à celui de l'entreprise mais avec quelques différences, par exemple : une faute dans l'ordre des caractères, un sous-domaine ou encore une extension peu usuelle.

"Phishing"

Un salarié reçoit un email semblant provenir de l'établissement bancaire de votre entreprise ou de tout autre opérateur avec lequel vous interagissez habituellement (administration, fournisseur d'électricité, etc.). Le lien contenu dans l'email dirige le salarié vers une page frauduleuse dans laquelle il lui est demandé de saisir des informations telles que identifiants, mots de passe ou encore numéro de carte bancaire.

Les signaux d'alerte sont les suivants :

- La présence d'un lien dans l'email
- Les fautes d'orthographe dans l'email
- L'adresse de l'email
- La demande de saisie d'informations

"Malware"

Un salarié reçoit un email contenant généralement un lien ou un document. En cliquant sur le lien ou en ouvrant le document, le salarié installe à son insu un logiciel malveillant ('malware') sur le réseau de votre entreprise.

Les signaux d'alerte sont les suivants :

- Un expéditeur inconnu ou une adresse email suspecte
- La présence d'un lien ou d'une pièce jointe dans l'email
- Les fautes d'orthographe dans l'email
- La déformation du logo de la société prétendument émettrice

"Fraude à la banque"

Les banques ne vous demanderont jamais de communiquer vos données bancaires par courrier postal, par e-mail ou encore par téléphone (appel ou SMS). Si vous recevez une telle sollicitation, sachez que vous êtes victime d'une tentative de fraude.

Les emails adressés par les banques ne comportent jamais de lien direct vers une page vous demandant de saisir vos identifiants et codes d'accès à votre Espace Client. En cas de doute, contactez votre centre d'affaires.

RECENSEMENT 2021 - ANNULÉ

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution.

BOITE À IDÉES



Nous rappelons que la boîte à idées est installée à l'entrée de la Mairie, à gauche.

Cette boîte à idées permet à tout administré qui le souhaite, et à tout moment, de formuler par écrit une idée susceptible d'intéresser la Commune et ses Saint-Briçoises et Saint-Briçois.

Alors, à vos papiers, à vos crayons, n'hésitez pas, Elle vous attend !



ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S

Son rôle principal est d'**orienter, recevoir et conseiller** le public sur les démarches à effectuer dans le domaine **social**.

Toute personne nécessitant des aides administratives, financières ou juridiques peut faire appel au C.C.A.S

Pour cela, trois personnes y sont dédiées et joignables :

Michèle DAUDON	06 12 09 13 91
Clarisse LEDAN	06 77 77 41 42
Marie-Pierre MOTHRE	06 84 11 99 17

N'hésitez pas à les consulter, et en cas d'indisponibilité, laissez-leur un message, elles vous recontacteront.

Carte cadeau naissance

Le C.C.A.S. de Saint-Brice offre en guise de bienvenue au sein de notre commune, une carte cadeau d'une valeur de 30 € aux nouveaux parents.

Un courrier est adressé aux parents dès que nous sommes avisés de la naissance de l'enfant.

Distribution des colis aux anciens pour Noël



Le 12 décembre dernier, nous avons procédé, comme tous les ans, à la distribution des colis aux aînés de la commune dans le respect des règles sanitaires.

Vaccination COVID

Le CCAS s'est chargé de contacter les personnes de plus de 75 ans pour les informer de la campagne de vaccination qui débutait à Provins, et proposer un soutien pour l'inscription à ceux qui en avaient besoin. Une partie d'autres eux ont reçu une notification des dates de vaccination ; pour les autres, pas d'inquiétude, l'inscription est toujours en attente de nouveaux créneaux.

Nous reviendrons vers vous dès que de nouvelles dates seront disponibles.

Pour les personnes âgées de 70 ans, nous ferons de même dès que vous serez concernés.

COLLECTE & RECLYCLAGE

Rappel : La déchetterie de Provins est fermée pour travaux

Toutes les déchetteries vous accueillent le lundi de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 17h20.

Les déchetteries les plus proches :

Gouaix
Villiers Saint Georges

Pour les apports de déchets verts l'accès est interdit aux grands utilitaires et grandes remorques « 2 essieux » chargés de déchets verts, du 1^{er} mars au 30 novembre. Obligation de se rendre à [VULAINES LES PROVINS](#). **ATTENTION** : fermeture hivernale du 1^{er} décembre 2020 au 28 Février 2021.

RAPPELS

Feux

Tout brûlage de déchets est interdit depuis le 1^{er} Janvier 2014 (84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne).

Toutefois, **une tolérance** est donnée par le biais de l'**arrêté du Maire n° 2020/21** pour que le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs, **des seuls déchets végétaux** soit possible **uniquement** les mois de **Novembre - Février - Mars**, à l'exclusion des dimanches et jours fériés.

Stationnement

Il est rappelé pour la sécurité et le bien-être de chacun que le stationnement sur les trottoirs et la voirie sont interdits.

ETAT CIVIL

Ils sont nés en 2020 :

25/01/2020	Zayd BOUZAZI
29/01/2020	Anass OUAÂBI
20/04/2020	Adam NAJJAR
26/04/2020	Eunice TOLAN
19/06/2020	Mahé BUSSELOT
29/06/2020	Lucian BRAIT
06/07/2020	Mevanwi CARTAUD RAYMOND
03/07/2020	Alix MUSEL FLURIAN
23/07/2020	Célestine PORCHÉ
25/08/2020	Robin MERCIER
25/11/2020	Kelly THRIFT

Ils se sont unis en 2020 :

13/06/2020	Sonia GARCIA et Victor CHENU
28/08/2020	Manuela SILBANDE et Rodolphe CASTAGNOL
05/12/2020	Sylvie PAILLEUX et Jean-Manuel DE OLIVEIRA

Ils nous ont quittés en 2020 :

29/01/2020	Willy WEISS
24/02/2020	Francis BOURON
24/05/2020	Ali BUNUL
24/08/2020	Stanislawa PRYBIS veuve CIURKO
15/10/2020	Martine GUY épouse REMY
21/11/2020	Maria GOMES veuve PENETRA
22/11/2020	Jean BUKOWIEC
27/12/2020	Annie-France DURU

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

Commissariat de Provins	01 60 52 21 30
Gendarmerie de Provins	01 64 00 00 21
SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18 ou 112 d'un portable
Centre Anti Poison Paris	01 40 05 48 48
Allo Enfance Maltraitée	119
Jeunes Violence Ecoute	0800 20 22 23
Accueil pour les sans-abris	115
Urgences dentaires	0892 23 11 28

Numéros Utiles

Trésorerie de Provins	01 64 60 54 00
Sous-Préfecture	01 60 58 57 77
GRDF (Serveur Vocal- appel gratuit)	0800 47 33 33
Veolia Eau	0969 360 400
Pôle Emploi	3949
Caisse d'Allocations Familiales	0810 25 77 10
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3646

Signalement des défauts d'éclairage public

La maintenance de l'éclairage public est informatisée. Si vous constatez un défaut sur l'éclairage public, faites remonter l'information à la mairie en précisant la nature de la panne (Exemple : ampoule grillée...) ainsi que le numéro du poteau. La mairie saisira cette information et l'entreprise sera alertée aussitôt.

Sécurité

Quelques rappels sur le dispositif :

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous être inscrits sur le site www.voisinsvigilants.org et nous vous en remercions.

Nous incitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à procéder à leur inscription.



Voici quelques réponses aux interrogations récurrentes de certains Saint-Briçois et Saint-Briçoises :

- Le dispositif est-il gratuit ?
Oui, la commune en assume l'adhésion, à raison de 800 € par an.
- Est-ce que ce dispositif empêche les cambriolages ?
Non, mais il permet de renforcer la vigilance de chacun à des moments opportuns et d'alerter sur un danger imminent les autres habitants de la commune à l'observation d'un élément ou événement inhabituel. Le ministère de l'intérieur constate dans les quartiers adhérents une baisse des cambriolages de 40%. En cas de flagrant délit la priorité reste de faire le 17.
- Que nous apporte de plus ce dispositif par rapport à nos habitudes de vie entre voisins ?
Même si certains d'entre nous, ont une attitude bienveillante à l'égard de leur voisinage proche, cela n'exclut pas que d'autres voisins plus éloignés aimeraient bien bénéficier également d'une « protection ».
- Est-ce que ce l'adhésion à « voisins vigilants » entraîne la réception de nombreux mails ?
Oui pour certains et pas forcément pour d'autres, n'hésitez pas à trier votre courrier et à exclure les informations qui ne vous semblent pas pertinentes.

N'oubliez pas qu'au-delà du système d'alerte, la plateforme est un outil de communication entre concitoyens (demande d'entraide, animal familier égaré...) mais aussi entre la Mairie et vous (coupures d'eau ou d'électricité, animations...).

Pour toute question ou difficulté relative à votre inscription, contactez la mairie.